

Innovation &
industrie du futur



Réglementation



Plateformes
industrielles



Substance



Une chimie forte pour l'industrie du futur

propositions des entreprises de la chimie pour les élections 2017



Énergie



Emploi



Transport



Pour une politique ambitieuse en faveur de l'industrie et de la chimie

L'élection présidentielle 2017 sera le temps fort de l'année. L'Union des Industries Chimiques doit prendre toute sa place et faire entendre la voix des entreprises de la chimie et des 220 000 emplois qu'elle représente.

La chimie en France est une industrie d'avenir. Notre savoir-faire est reconnu et les talents également, comme en témoigne le Prix Nobel de Chimie 2016 saluant le travail de Jean-Pierre Sauvage.

La chimie en France est une industrie dynamique. Une industrie qui se transforme, qui s'adapte, qui innove. Une industrie jeune sans laquelle aucune des nouvelles technologies ni aucune énergie nouvelle n'existeraient.

La chimie en France nous rend fier car elle rend possible toute innovation. C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, nous souhaitons réunir les conditions et les moyens pour nous battre sur les marchés internationaux, pour conforter notre rôle majeur dans l'économie française, dans le développement de l'emploi et dans la création de valeur.

Pour toutes ces raisons, nous appelons les responsables politiques à prendre toute la dimension du rôle que jouent les entreprises de la chimie et celui qu'elles pourraient jouer dans les années à venir si elles étaient suffisamment soutenues par des actes forts et courageux des pouvoirs publics.

Actuellement, pas moins de **15 ministères** interviennent sur les enjeux de l'industrie en France. Loin du choc de simplification tant attendu, **la multiplication des interlocuteurs rend impossible une réelle politique nationale en matière d'industrie.**

Nos entreprises sont trop souvent contraintes par des mesures versatiles et contre-productives, des mesures qui ne font pas sens.

Il est temps de rendre les actions efficaces afin de créer les vraies conditions de succès pour notre industrie.

Le premier acte indispensable doit être la création d'un ministère unique : **un véritable Ministère de l'Industrie et de l'Énergie** de plein droit pour recentrer l'action des pouvoirs publics et mettre en œuvre un véritable renouveau de l'industrie en France.

Cette réorganisation doit **aussi s'accompagner de mesures spécifiques.** A travers ce livret, nous souhaitons vous présenter les sept leviers déterminants pour l'avenir de la chimie et de l'industrie en France.

Nous l'appelons de nos vœux, c'est l'avenir du secteur, l'avenir de la mère des industries dont il s'agit.

Ensemble, mettons en œuvre une politique forte en faveur de la chimie, de l'industrie et du développement économique de notre pays.

Pascal Juéry
Président de l'UIC



La chimie au cœur des progrès de demain

Qu'est-ce que la chimie ? Quelle est sa contribution à notre société ? En tant qu'industriels et professionnels du secteur, nous nous interrogeons tous les jours pour expliquer nos métiers et notre apport à la société.

La chimie est une science, que l'on apprend dès le plus jeune âge et qui est présente partout dans notre quotidien. C'est la science de la transformation de la matière.

La chimie est aussi une industrie, qui façonne notre mode de vie et nous permet de manger, boire, nous laver, nous déplacer, nous divertir, communiquer. Porteuse d'emplois et d'innovations, l'industrie de la chimie s'appuie sur plus de 220 000 hommes et femmes en France et, du smart phone à la voiture électrique, produit les futures innovations.

Notre vision est celle d'une chimie forte qui doit permettre de construire le monde de demain.

Une chimie forte est une chimie qui innove. Le secteur consacre 1,8 milliard d'euros, près de 10 % de sa valeur ajoutée à la recherche & innovation. Cette innovation, source de progrès, se diffuse à travers toute l'industrie.

1,8 Mrd €
**consacré à la
Recherche et
l'innovation.**

« Il n'y a pas d'économie forte sans industrie forte et pas d'industrie forte sans chimie forte »

Une chimie forte c'est une chimie qui s'engage pour la transition énergétique. Notre industrie a notamment réduit de 57 % de ses émissions de gaz à effet de serre depuis 1990. De solutions en innovations elle réduit notre dépendance aux énergies fossiles, limite son empreinte environnementale, développe des solutions de mix énergétique et favorise le déploiement de l'écologie industrielle.

Une chimie forte c'est une chimie responsable. Elle évalue les risques et produit de la valeur sur le long terme en ayant à cœur de protéger la santé humaine et l'environnement. D'ici 2018, plus de 25000 substances seront enregistrées dans le cadre du règlement européen REACH.

Une chimie forte c'est une chimie compétitive, qui s'exporte et fait rayonner la France à l'international. En France, elle est des tout premiers secteurs industriels exportateurs, se situant au 2nd rang des producteurs en Europe et au 7^e dans le monde.

La chimie porte haut et fort la marque France, il faut désormais que la marque France porte la chimie. Les échéances électorales à venir sont une occasion pour les décideurs d'accompagner la chimie pour qu'elle soit au cœur des progrès de demain.



**Accompagner
la chimie dans
ses innovations**

**Pour répondre aux
défis de demain,
sept leviers sont
déterminants**



**Simplifier la
réglementation**



**Améliorer l'encadrement
de nos plateformes
industrielles**



**Retrouver la confiance
dans les produits issus
de la chimie**



**Garantir une énergie
compétitive**



**Alléger les charges
salariales pour des
emplois durables**



**Rénover les transports
pour accroître
la compétitivité
de nos entreprises**



accompagner la chimie dans ses innovations

La capacité à concevoir des produits innovants fabriqués sur le territoire national est un élément clef du maintien et développement de la chimie en France.

La France dispose d'atouts considérables dans le domaine de l'innovation : une recherche académique et industrielle de grande qualité, de nombreuses structures d'accompagnement destinées aux entreprises, une dynamique portée par le développement de nombreuses start-ups et un positionnement de leader pour l'industrie de la chimie dans certains secteurs. De plus, l'évolution vers une économie bas carbone portée notamment par la loi relative à la transition énergétique ainsi que la digitalisation de notre économie vont porter sur le long terme nos capacités d'innovation.

Le secteur de la chimie a pu, grâce au Crédit Impôt Recherche (CIR) et le Crédit d'Impôt Innovation (C2I), maintenir son effort de recherche à environ **10 % de sa valeur ajoutée** et a augmenté ses effectifs de recherche.

10 %

de la valeur ajoutée du secteur de la chimie est consacrée à l'innovation.

« Le véritable enjeu aujourd'hui est l'industrialisation de nos innovations sur le territoire français »

Nos propositions

- 1** Equilibrer le principe de précaution par le **principe d'innovation** ;
- 2** Sanctuariser le **Crédit d'impôt recherche (CIR)** et mettre en place un **guichet unique** afin d'avoir une vision globale des dispositifs de financement aux niveaux régional, national et européen ;
- 3** Favoriser l'**industrialisation en France** :
 - **étendre le soutien financier des projets innovants** jusqu'à leur phase pré-commerciale en France ;
 - mettre en œuvre un **plan « usine chimique du futur »** accompagnant le virage numérique, notamment dans les PME ;
 - soutenir la **création de filières innovantes** en partenariat avec les industries aval (aéronautique, automobile, pharmacie et cosmétique, énergie, bâtiment, ...) pour lesquelles la chimie a un rôle clé à jouer ;
- 4** Développer une **plateforme digitale** facilitant la mise en relation entre les centres de ressources (laboratoires, start up...) et les industriels (TPE-PME, ETI).

Les opportunités pour les entreprises et nos territoires

- Faire de la France un leader européen en termes d'innovation industrielle ;
- Garantir la compétitivité des entreprises en France face à la concurrence européenne et internationale ;
- Offrir de nouveaux débouchés aux entreprises et favoriser l'emploi.



simplifier la réglementation

Directive Seveso 3, Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), plan de modernisation, « Industrial Emission Directive » (IED), classification, étiquetage, REACH (enregistrement, autorisation et évaluation des substances chimiques), inventaire sur les nanomatériaux, règlement biocides... **le secteur de la chimie est de loin l'industrie la plus réglementée en France et en Europe.**

La commission européenne a lancé en 2014 une étude sur le coût cumulé de la réglementation européenne pour l'industrie de la chimie.

10Mrd €
Ce que coûte chaque année la réglementation à l'industrie chimique européenne.

- **Les coûts liés à la réglementation européenne ont doublé sur la période 2004-2014 ;**
- Le montant annuel moyen des coûts a été estimé à 10 milliards d'euros ;
- **Les PME sont les premières impactées par cette inflation réglementaire ;**

- **En France, le montant des investissements consacrés aux contrôles de la pollution est supérieur de plus de 30 % à celui constaté en Allemagne** (alors que le poids de la chimie allemande est pratiquement le double de celui de la France).

« Il est urgent d'arrêter cette frénésie réglementaire pour redonner de l'air à notre industrie et améliorer l'attractivité de la France »

Nos propositions

5 Intensifier la lutte contre la sur-réglementation aux niveaux national et local qui handicape les entreprises de la chimie en France en :

- refusant toute sur-transposition des directives européennes et en ayant une interprétation harmonisée des textes à travers l'UE ;
- **rendant obligatoires les études** d'impact technico-économiques et les expérimentations sur un panel représentatif d'entreprises - notamment des PME - avant toute nouvelle réglementation ;
- révisant les priorités lorsque une nouvelle thématique s'impose (ex: sûreté...), afin d'éviter une dérive des dépenses et des investissements ;
- adaptant les contrôles aux spécificités de l'industrie : revoir leur fréquence et celle des mesures en fonction du niveau de maîtrise par l'industriel de ses activités sur le site concerné.

Les opportunités pour les entreprises et nos territoires

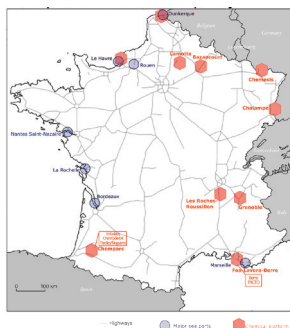
- Faciliter la vie quotidienne des PME ;
- Instaurer un climat de confiance dans notre économie ;
- Permettre aux entreprises de la chimie de se projeter sur le long terme ;
- Favoriser les investissements de capacité et de production.



améliorer l'encadrement de nos plateformes industrielles

En France, la chimie dispose d'un réseau de plateformes et de nombreux sites situés dans des zones peu urbanisées. Les plateformes regroupent des industriels de la chimie, leurs sous-traitants et fournisseurs afin de mutualiser efficacement les besoins.

Les plateformes seront l'un des principaux vecteurs de la croissance de l'industrie de la chimie dans les années à venir et permettront de répondre efficacement au défi de l'économie circulaire. Elles seront synonyme d'emplois, d'attractivité territoriale et d'innovation.



« La notion de plateforme doit aujourd'hui être promue pour pouvoir adapter la législation aux spécificités de ces sites et contribuer à leur attractivité »

Nos propositions

6 Faire des plateformes industrielles chimiques des zones attractives pour l'investissement, notamment étranger, et pour l'emploi :

- En maintenant et développant les bénéfices de la mutualisation sur les plateformes devenues multi-exploitants : fixer les seuils réglementaires aux bornes des plateformes et non installation par installation (autorisation d'exploiter, rejets environnementaux, études d'impact sur les milieux) ;
- En attribuant le statut d' « énergie-intensif » à la globalité d'une plateforme et non à quelques installations ;
- En créant un statut fiscal incitatif (plafonnement de la fiscalité énergétique, fiscalité locale allégée, mécanisme incitatif pour l'industrialisation de l'innovation sur les sites de plateformes type suramortissement, aides à l'installation...);
- En favorisant l'accès aux plateformes par les modes de transport durables (fret ferroviaire et fluvial, transport par canalisation) ;
- En y encourageant les démarches d'écologie industrielle et d'économie circulaire.

Les opportunités pour les entreprises et nos territoires

- Favoriser le maillage territorial et son attractivité ;
- Faciliter l'installation de nouvelles activités au sein des plateformes.



retrouver la **Confiance** dans les produits issus de la chimie

Nos produits portent des noms compliqués, nos procédés de fabrication sont parfois difficiles à expliquer. Pourtant, **nos produits sont au cœur de la plupart des innovations et des progrès dont nous bénéficions dans tous les secteurs depuis des siècles** : hygiène, alimentation, santé, transport,

confort, sport, beauté... Notre exigence, c'est de continuer à agir de façon responsable pour apporter des solutions innovantes et répondre aux enjeux de demain : changement climatique, préservation des ressources, énergies renouvelables, mobilité...

« Au regard de l'évolution des connaissances, nous avançons de façon prudente en ne négligeant aucune question, en particulier sur le plan sanitaire et environnemental »

Pour prévenir toute utilisation inappropriée de nos produits, trois axes clefs structurent nos activités :

- **La réglementation européenne qui est la plus stricte dans le monde.** Les industriels mettent en œuvre de nombreux règlements : REACH – Règlement européen sur l'Enregistrement, l'Evaluation et l'Autorisation des substances chimiques, CLP – Règlement européen sur la Classification, l'Etiquetage et l'Emballage des substances chimiques. A cela s'ajoute une réglementation spécifique pour certains secteurs comme celui des médicaments.
- **L'information sur la dangerosité de nos produits** auprès des professionnels et des consommateurs.
- **L'amélioration continue de nos produits** : la recherche et l'innovation sont le cœur de nos métiers. 1,8 milliard d'euros soit 10 % de la valeur ajoutée de notre secteur y est consacrée. Lorsque des inquiétudes surviennent sur certaines substances comme dans le cas des nanomatériaux ou des perturbateurs endocriniens, le principe de substitution peut-être une solution. Mais nous devons veiller à ne pas déplacer le risque. Sur ces sujets sensibles il est urgent de se baser sur des faits rationnels plutôt qu'émotionnels.

Nos propositions

- 7** Définir des priorités d'actions sur les thématiques santé / environnement en fonction des impératifs de santé publique et d'environnement;
- 8** Expertise : améliorer les échanges et le **fonctionnement en réseau entre les agences** européennes et nationales pour faciliter l'émergence de consensus et ainsi éviter des avis divergents sur un même thème ;
- 9** Eviter toute initiative réglementaire franco-française afin d'opérer avec les mêmes règles que nos concurrents européens, voire mondiaux ;
- 10** Mettre en place une **plateforme de pré-tests** permettant de prédire rapidement les comportements toxicologiques et éco toxicologiques des substances et produits développés ;
- 11** Aider les entreprises, en particulier pour les PME à **réussir la troisième vague d'enregistrement de REACH (2018)**.

Les opportunités pour les entreprises et nos territoires

- Améliorer la sécurité tout en favorisant l'innovation ;
- Harmoniser l'encadrement réglementaire européen pour défendre la compétitivité de nos entreprises.



garantir une énergie compétitive

Parce que transformer la matière nécessite de l'énergie, l'industrie de la chimie est le premier consommateur d'énergie. Elle représente : 24 % des consommations d'énergie, 20 % de l'électricité et 40 % du gaz consommés. **L'énergie est donc un facteur clef pour la compétitivité de nos entreprises et de notre industrie.**

Les dernières mesures mises en place par le gouvernement dans la loi relative à la transition énergétique vont dans le bon sens. Mais encore faut-il les pérenniser et aller plus loin car des enjeux clefs sont encore d'actualité :

- Le prix du gaz en Europe est plus élevé qu'aux Etats-Unis ;
- **La hausse programmée du prix du carbone** affectera directement notre chimie de base. Elle **coûtera environ 9 %** de l'excédent brut d'exploitation (EBE) dès 2020 pour notre industrie ;
- Des écarts de compétitivité subsistent entre la France et l'Allemagne pour la production de chaleur (qui représente plus d'un tiers de la consommation énergétique de l'ensemble de la chimie en France).

x 2

Le prix du gaz en Europe comparé aux Etats-Unis.

Nos propositions

12 Aligner de nouveau la politique énergétique sur la politique industrielle en réintégrant le portefeuille de l'énergie au Ministère de l'Industrie ;

13 Garantir sur le long terme un accès compétitif à l'énergie, qui est souvent une matière première (spécificité de notre industrie) et donc critique pour notre compétitivité :

- **Consolider les mesures adoptées pour limiter l'impact de l'augmentation des coûts additionnels (transport, taxes, CO₂, etc.)** : pérenniser la « boîte à outils » des électro, gazo et calo-intensifs (ex: maintien des cogénérations, comme en Allemagne, promotion d'autres sources de production de chaleur renouvelable ou de récupération) ;
- Assurer la visibilité en encourageant les contrats d'approvisionnement à long terme ;
- **Aligner la fiscalité énergétique** sur celle de nos principaux concurrents (notamment prévoir la compensation systématique de toute augmentation de taxe) et exploiter à fond les possibilités ouvertes par la réglementation européenne (TIC – taxes intérieures de consommation sur les énergies) ;
- **Evaluer en amont l'impact** sur la compétitivité de toute modification de la politique énergétique ;

14 Affecter une partie des recettes de la fiscalité carbone et de la vente de quotas de CO₂, aux baisses de charges et aux actions d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Les opportunités pour les entreprises et nos territoires

- Favoriser l'attractivité de la France et la compétitivité des entreprises en France ;
- Offrir un cadre stable permettant aux entreprises de la chimie de se projeter ;
- Favoriser l'emploi dans nos régions.



alléger les charges salariales pour des emplois durables

Les entreprises de la chimie sont un vivier d'emplois pour la France. **Elles rassemblent plus de 220 000 salariés dans 3 335 entreprises.** Si l'on ajoute l'ensemble des emplois indirects générés par notre industrie pour assurer son fonctionnement, ce sont près de 600.000 emplois concernés. En 2014 dans le cadre du Pacte de responsabilité, l'UIC a été le premier acteur à s'engager pour l'emploi. **47 000 embauches** sont prévues d'ici 2017, 5 000 jeunes accueillis en alternance.

Selon une étude du cabinet ADVANCY sur les perspectives d'évolution du secteur à l'horizon 2030, la croissance de la valeur ajoutée du secteur pourrait atteindre 2,5 % par an et créer 60 000 emplois durables et hautement qualifiés.

Notre secteur a pour spécificités :

- Des emplois stables : **97,1 % des salariés de la branche sont en CDI.**
- Des emplois à forte valeur ajoutée dont les salaires sont élevés : **notre secteur se compose de 30,8 % d'ingénieurs et cadres, 39,7 % de techniciens et agents de maîtrise, 29,5 % d'ouvriers et employés.**
- Une parité de plus en plus forte : la proportion de femmes est de **38 % contre 25 % en moyenne dans l'industrie.**

La branche chimie dispose d'une **Convention Collective Nationale unique** pour l'ensemble des Industries Chimiques. Cette convention constitue un statut « clé en mains » pour les entreprises et plus particulièrement les entreprises de moins de 300 salariés qui représentent 92 % des entreprises du secteur. Cette convention est régulièrement enrichie et adaptée aux évolutions de la profession.

Signe **d'un dialogue fructueux et constructif entre partenaires sociaux au sein de notre industrie**, 5 accords significatifs sont signés par an en moyenne sur des thèmes tels qu'un régime frais de santé, la formation professionnelle, la reconnaissance des certificats de qualification professionnelle (CQP), l'activité partielle de longue durée et les salaires.

La sécurité et la protection de la santé des salariés sont une priorité absolue pour nos entreprises. **Elle enregistre un taux de fréquence des accidents avec arrêt parmi les plus bas de tous les secteurs recrutés par la CNAMTS*** : 11,4 contre 22,7 pour l'ensemble des activités grâce notamment à des actions de formation et de prévention.

*CNAMTS - caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs salariés (2014)

Nos propositions

15 Convertir le CICE** en baisse de cotisations sociales et supprimer la C3S*** ;

16 Prévoir un **dispositif complémentaire** ciblé sur l'allègement des salaires **supérieurs à 2,5 SMIC** des personnels qualifiés et hautement qualifiés qui sont le cœur de notre industrie, très fortement exposée à la concurrence internationale ;

17 A défaut d'accord d'entreprise, conserver à la **branche** un rôle essentiel dans la définition de **normes d'application directe** pour toutes les entreprises et notamment les TPE/PME ;

18 Revaloriser l'image de la chimie auprès du grand public comme source d'innovation et de progrès pour attirer les jeunes vers les métiers de la chimie : **Stop au « chimie bashing » !**

**CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

***C3S - Contribution sociale de solidarité des sociétés

Les opportunités pour les entreprises et nos territoires

- Favoriser l'emploi pour nos régions ;
- Attirer de nouveaux talents ;
- Restaurer la confiance dans notre industrie, source de progrès.



rénover les transports

pour accroître la compétitivité de nos entreprises

Le développement d'une activité industrielle est conditionné à une utilisation optimale et à moindre coûts des moyens de transport des marchandises. **10 % du chiffre d'affaires de la chimie est consacré aux coûts de transport et de logistique.**

Deux moyens de transport sont vitaux pour notre secteur :

- **Le fret ferroviaire**

Le fret ferroviaire connaît depuis plusieurs années un déclin en France, avec un fort report modal sur la route, au contraire de l'Allemagne qui voit ses flux ferroviaires augmenter. Ainsi, le fret marchandises a chuté de 31 % en 10 ans en France (entre 2003 et 2013). Dans le même temps, il a augmenté de 43 % en Allemagne et de 15 % au Royaume-Uni. **Notre réseau est par ailleurs très vieillissant.**

Le rail reste pourtant un mode sécurisé comparé à la route, ce qui est primordial pour le transport de marchandises dangereuses. Il est aussi et surtout le transport le plus écologique en raison de ses faibles émissions de CO₂.

- **Le transport routier**

Depuis janvier 2013, le passage de 40 à 44 tonnes a été une évolution majeure. L'industrie de la chimie en France réalise plus de 74 % de son chiffre d'affaires à l'exportation (56 milliards d'euros) dont les 2/3 avec des pays de l'UE. **Il faut aujourd'hui permettre le passage des frontières européennes par des camions de 44 tonnes.**

10 %
du chiffre d'affaires
de la chimie est
consacré au
transport.

Nos propositions

19 Maintenir une chimie intégrée sur le territoire national. Identifier et sécuriser les « maillons critiques » dans les chaînes de valeur chimiques (productions, y compris de commodités, prestations et logistique) nécessaires à la compétitivité et à l'attractivité des sites chimiques en France ;

20 Promouvoir une offre de fret globale (articulation ferroviaire, fluvial et maritime) fiable et compétitive, par les ajustements structurels nécessaires, en particulier pour le fret en wagon isolé ;

21 Stimuler la fluidité des échanges intra-européens durables : négocier les accords bilatéraux nécessaires avec l'Italie, la Belgique et le Luxembourg pour permettre le passage des frontières aux véhicules de 44 t ;

22 Favoriser la mutualisation des flux pour réduire les coûts, via les opérateurs ferroviaires de proximité (OFP) ou sur un périmètre géographique plus large.

Les opportunités pour les entreprises et nos territoires

- Favoriser les modes de transport plus respectueux de l'environnement ;
- Améliorer la sécurité routière en diminuant le nombre de camions sur les routes ;
- Accroître la sécurité des transports de marchandises dangereuses.



nos 22 propositions

accompagner la chimie dans ses innovations

- 1 Equilibrer le principe de précaution par le principe d'innovation
- 2 Sanctuariser le Crédit d'impôt recherche (CIR)
- 3 Favoriser l'industrialisation en France
- 4 Développer une plateforme digitale

simplifier la réglementation

- 5 Intensifier la lutte contre la sur-réglementation aux niveaux national et local qui handicape les entreprises de la chimie en France

améliorer l'encadrement de nos plateformes industrielles

- 6 Faire des plateformes industrielles chimiques des zones attractives pour l'investissement, notamment étranger, et pour l'emploi

retrouver la confiance dans les produits issus de la chimie

- 7 Définir des priorités d'actions sur les thématiques santé / environnement
- 8 Expertise : améliorer les échanges et le fonctionnement en réseau entre les agences européennes et nationales
- 9 Eviter toute initiative réglementaire franco-française
- 10 Mettre en place une plateforme de prétests
- 11 Aider les entreprises à réussir la troisième vague d'enregistrement de REACH (2018)

garantir une énergie compétitive

- 12 Aligner de nouveau la politique énergétique sur la politique industrielle
- 13 Garantir sur le long terme un accès compétitif à l'énergie
- 14 Affecter une partie des recettes de la fiscalité carbone et de la vente de quotas de CO2 aux baisses de charges et aux actions d'amélioration de l'efficacité énergétique

alléger les charges salariales pour des emplois durables

- 15 Convertir le CICE en baisse de cotisations sociales et supprimer la C3S
- 16 Prévoir un dispositif complémentaire ciblé sur l'allègement des salaires supérieurs à 2,5 SMIC des personnels qualifiés
- 17 Conserver à la branche un rôle essentiel dans la définition de normes d'application directe
- 18 Revaloriser l'image de la chimie auprès du grand public

rénover les transports pour accroître la compétitivité de nos entreprises

- 19 Maintenir une chimie intégrée sur le territoire national
- 20 Promouvoir une offre de fret globale fiable et compétitive
- 21 Stimuler la fluidité des échanges intra-européens durables
- 22 Favoriser la mutualisation des flux pour réduire les coûts

“ L'industrie chimique en bref



“ LA CHIMIE PARTICIPE AU RAYONNEMENT
DE LA FRANCE DANS LE MONDE ”

2^{ème} secteur industriel exportateur

7,4 milliards d'euros, solde de la balance commerciale

2^{ème} pays producteur en Europe après l'Allemagne

Source des chiffres : Données UIC 2015



“ LA CHIMIE PRÉPARE L'AVENIR ”

10 % de la valeur ajoutée est consacrée à la recherche

5 009 jeunes accueillis par les entreprises en alternance

14 556 personnes en R&D dont plus de 5 500 chercheurs et ingénieurs

Source : Chiffres UIC 2015



“ LA CHIMIE, ACTEUR ENGAGÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ”

- **57** % d'émissions de gaz à effet de serre depuis 1990

- **52** % de rejets dans l'air de composés organiques volatils depuis 2005

1 tonne de CO₂ émise par l'industrie chimique
=
2,6 tonnes de CO₂ économisées par son utilisation

Source : ICCA

- **76** % de rejets dans l'eau de métaux lourds depuis 2005



“ LA CHIMIE DES EMPLOIS DURABLES ET QUALIFIÉS ”

221 187 emplois directs dont

97 % en CDI

600 000 emplois indirects

70 % de cadres, techniciens et agents de maîtrise

Source : Chiffres UIC 2015

“ L’UIC en quelques mots

Porte-parole d’un secteur industriel jouant un rôle capital dans l’économie française, l’Union des Industries Chimiques (UIC) rassemble quelque 1 300 établissements opérant en France.

L’UIC contribue au maintien de la compétitivité, de l’attractivité durable des entreprises de la chimie en France. Elle est active aux niveaux européen, national et territorial. Fédérant l’ensemble des acteurs, elle est le promoteur incontournable de la croissance durable des entreprises de la chimie en France.



www.uic.fr



[@UIC_chimie](https://twitter.com/UIC_chimie)